

Situation synthétique de la CMDT

Niama Nango Dembélé et Abdramane Traoré
PASIDMA-MSU/USAID

APCAM/MSU Document de Travail no. 3 **avril 2002**

1. Introduction

La CMDT a pour mission essentielle la production, l'égrenage et la commercialisation du coton. Pour atteindre ces objectifs la compagnie s'est vue également confiée des actions spécifiques, entre autres :

- ✓ l'amélioration des systèmes d'exploitation cotonniers et la promotion de la filière cotonnière;
- ✓ l'appui conseil des exploitations agricoles et des organisations de producteurs ;
- ✓ les missions de services publics : ouverture des pistes pour le désenclavement des zones ; hydraulique villageoise, diversification des productions rurales, développement local et de gestion des ressources naturelles, aménagement hydro agricole, santé animale.

Malgré des performances remarquables, la CMDT a été secouée par trois grandes crises. Si les deux premières crises ont pu être rapidement maîtrisées, la dernière-née en 1999/00 persiste toujours avec des conséquences socio-économiques défavorables pour les producteurs directement impliqués dans la production du coton et l'ensemble de la Nation.

La présente note fait l'état des lieux à mi- parcours de la campagne 2001/02 et identifie des possibilités de sortie de crise. Les documents discutés lors des journées sur les Etats généraux de la filière coton ont constitué la principale source de documentation de cette note.

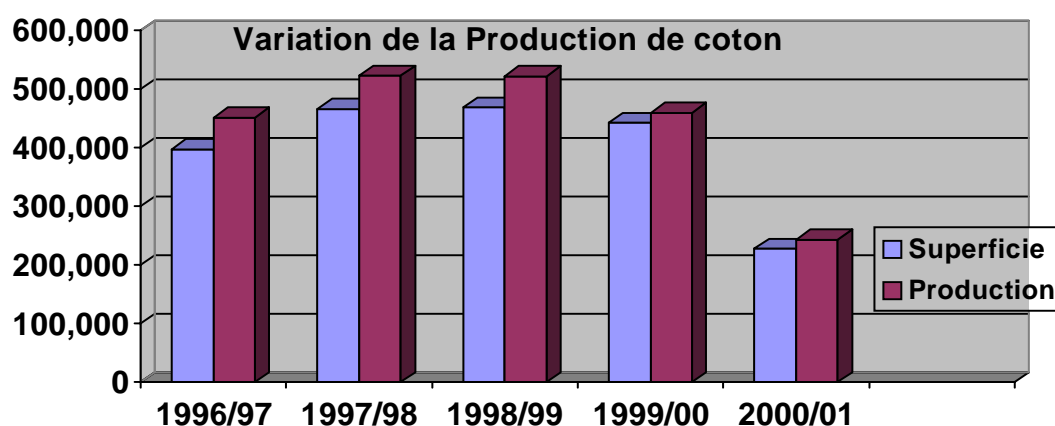
2. Importance du secteur cotonnier dans l'économie malienne

La superficie de la zone cotonnière est estimée à 163 303 km² pour une population évaluée à 3, 8 millions d'habitants en 2000. Les revenus tirés de la culture du coton par les producteurs ont fortement augmenté entre 1996/97 et 1998/99 par suite de la dévaluation du franc CFA, passant de 70 milliards de francs CFA en 1996/97 à 96,5 milliards en 1998/99. Depuis la campagne 1999/00, les revenus des producteurs connaissent des baisses importantes par rapport à leur niveau de 1998/99 : 69 milliards de franc CFA en 1999/00 et 41,3 milliards de franc CFA en 2000/001.

La branche consolidée du coton et la branche du textile constituent un secteur important de l'économie malienne. Le secteur qui ne représentait que 5% du PIB en 1980 a vu sa position se renforcer depuis la dévaluation du franc CFA. Ainsi, le secteur cotonnier a participé pour 8% à la formation du PIB en 1996, 8,94% en 1997, 9,5% en 1998, et 8,83% en 1999.

3. Evolution de la production depuis la crise

Depuis la dévaluation du franc CFA intervenue en janvier 1994, le secteur cotonnier a recouvré sa rentabilité et sa compétitivité. Ainsi, la production du coton graine a connu une forte augmentation avec une production record établie en 1997-98 de 523.000 tonnes. Cependant, la forte progression de la production est liée à l'augmentation continue des superficies cultivées car les rendements ont légèrement fléchi à cause de la forte baisse de la fertilité des terres dans les vieux bassins cotonniers de Koutiala, San, Sikasso et Bougouni. L'augmentation des rendements dans ces zones exigera des *programmes de régénération de la fertilité des sols*.



Le mouvement de boycott de la culture de coton lancé par les paysans pendant la campagne 2000/01 s'est traduit par la chute de la production de plus de 200.000 tonnes. En effet, le niveau de production est passé de 460.000 tonnes en 1999/00 à 243.000 tonnes en 2000/01. Le mouvement de boycott a été enclenché par les producteurs par suite d'une décision de la CMDT de réduire le prix d'achat du coton au producteur de 35 francs CFA. Ainsi, le prix d'achat au producteur est passé de 185 francs CFA/kg en 1998/99 à 150 francs CFA/kg en 1999/00.

La production attendue pour la campagne 2001/02 est de 575,000 tonnes, soit plus du double de son niveau de l'année de boycott. La remontée de la production est liée à l'augmentation du prix d'achat du coton graine de première qualité qui est passé de 150 Fcfa/kg en 2000/01 à 200 Fcfa/kg en 2001/02.

4. Evolution de la situation financière de la CMDT durant la période 1998-2001

Depuis 1998, les cours mondiaux du coton fibre ont amorcé un mouvement à la baisse qui a été le facteur déclenchant de l'actuelle crise du secteur cotonnier. Les prix moyens de vente du coton fibre sur les marchés internationaux ont été de 925 francs CFA/kg en 1997/98, 772 francs CFA/kg en 1998/99, et 700 francs CFA/kg en 1999/00. C'est donc une baisse de l'ordre de 24% des prix moyens de vente du coton fibre entre 1997/98 et 1999/00.

La persistance du mouvement de baisse des cours mondiaux en 1999/00 a conduit à une impasse financière au titre des crédits de campagne de 34,4 milliards de francs CFA dont :

- *30 milliards de francs CFA dus aux pools des banques locales ;*
- *4,4 milliards de francs CFA dus au consortium des banques extérieures.*

C'est au cours de la même campagne que la CMDT a décidé de réduire le prix d'achat au producteur de 35 francs CFA en passant de 185 francs CFA/kg à 150 francs CFA/kg.

La baisse du prix d'achat au producteur a déclenché le mouvement de boycott de la culture du coton pendant la campagne 2000/01. Les conséquences du mouvement de boycott de la culture du coton par les producteurs sur la santé financière de la CMDT ont été :

- ✓ chute de la production de coton graine entraînant une hausse mécanique des coûts de revient du coton fibre de 35,9% ;
- ✓ déficit partiel de trésorerie estimé à 60 milliards de francs CFA;
- ✓ impossibilité pour la CMDT d'exécuter la totalité des contrats de vente signés pendant la campagne 2000/01.

Parallèlement, le non-dénouement des crédits de campagne de 34,4 milliards de francs CFA s'est traduit par la non-participation des banques au financement de la campagne 2000/01 et a contraint les actionnaires de la CMDT à financer les achats de coton graine à hauteur de 33 milliards de francs CFA. La contribution de l'Etat malien a été de 8 milliards de francs CFA.

L'ensemble des facteurs ci-dessus a influencé négativement les résultats des différents exercices de la période 1999-2001. Pour les différents exercices, on note des pertes de l'ordre de:

- *28,5 milliards de francs CFA en 1999 ;*
- *21 milliards de francs CFA en 2000 ;*
- *8,4 milliards de francs CFA en 2001.*

5. Evolution possible de la situation financière pendant la campagne 2001/02

Les coûts de revient du coton fibre devraient s'améliorer pendant la campagne en cours avec une prévision de commercialisation du coton graine de 575,000 tonnes. Diverses estimations indiquent que **les coûts de revient du coton fibre en position FOB devraient se situer à 808 francs CFA/kg en 2001/02 contre 922 francs CFA/kg en 2000/01**. Est-ce à dire pour autant que la filière coton soit sortie de la crise ? Plusieurs indices laissent penser que ce n'est pas encore l'embellie.

En premier lieu, on peut s'interroger sur la capacité financière de la CMDT à honorer les engagements pris par les autorités à acheter tout le coton produit à un prix de 200 francs CFA/kg face à la baisse continue des cours du coton fibre sur les marchés internationaux.

Déjà la CMDT éprouve des difficultés à mobiliser les 85 milliards nécessaires à l'achat du coton et le paiement des producteurs dans le délai d'une semaine comme convenu entre producteurs et autorités. Cette situation a conduit à un certain mécontentement perceptible chez les producteurs et qui risque de rompre définitivement la confiance établie entre les producteurs et la CMDT lors des Etats généraux du secteur coton convoqués par suite du mouvement de boycott des producteurs.

En second lieu, les coûts de revient du coton fibre calculés pour la campagne en cours sont supérieurs à la moyenne décennale des cours mondiaux du coton fibre en position FOB qui est de 786 francs CFA/kg. Ainsi, l'exercice 2002 risque fort d'être déficitaire malgré l'amélioration des coûts de revient si les cours du coton fibre se maintiennent à leur niveau actuel. Ceci se traduirait par une **perte de l'ordre de 12 milliards de francs CFA** pour la CMDT en 2002.

6. Possibilités de sortie de crise

Les mesures de réduction des frais de fonctionnement arrêtées par la CMDT depuis 1998 ne permettent pas de rétablir la rentabilité financière de la filière coton. La survie de la filière passe nécessairement par le maintien du prix d'achat au producteur de 200 FCFA/kg et la restructuration de la CMDT.

Il est important de *maintenir les incitations de prix au producteur* afin de préserver le niveau actuel de la production de plus de 500.000 tonnes. Ce niveau de production est vital pour la réduction progressive des coûts de revient du coton fibre.

La restructuration est incontournable si les coûts de revient du coton fibre FOB doivent être ramenés en dessous de 800 francs CFA/kg. En effet, les prévisions d'évolution des cours du coton fibre sur le marché mondial restent assez pessimistes quant à un retournement favorable dans le moyen terme. Cependant, la nécessité de restructurer la CMDT ne signifie pas obligatoirement sa privation même si certaines fonctions peuvent être mieux assurées par le secteur privé.

La restructuration doit nécessairement s'accompagner d'un apport en numéraire estimé en 2001 à 55 milliards de francs CFA à apporter par l'Etat pour résoudre les problèmes immédiats de trésorerie de la CMDT et payer les indemnités de licenciement qui résulteront de la réduction des effectifs. Cependant, le montant de 55 milliards de francs CFA nécessaire à l'assainissement financier de la CMDT peut varier d'ici la fin de la présente campagne de commercialisation.

Les principales mesures de restructuration proposées portent sur les missions à transférer à d'autres acteurs. Les missions concernées sont :

- ❑ *L'approvisionnement en matériel agricole et intrants;*
- ❑ *La construction et l'entretien des pistes rurales ;*
- ❑ *L'hydraulique villageoise ;*
- ❑ *L'aménagements hydro agricoles et valorisation de plaines aménagées ;*
- ❑ *Le genre et développement ;*
- ❑ *La gestion des ressources naturelles.*

Le transfert de ces fonctions devrait permettre à la CMDT de se concentrer sur ses missions principales d'achat, de transport, d'égrenage, et de commercialisation du coton. En outre, la CMDT devra renforcer les mesures prises pour :

- *l'accroissement de la productivité de l'égrenage ;*
- *l'amélioration de la commercialisation ;*
- *le renforcement du contrôle et suivi de gestion.*

Bamako le 10 avril 2002.
N.N.D